

Monsieur le Maire, Cher Bernard,

Lundi prochain, les Français commenceront à reprendre doucement une vie plus normale.

Ils pourront enfin circuler plus facilement. Pour autant ils ne pourront pas accéder aux terrasses de cafés, aux restaurants, aux salles de cinéma ou de spectacle...

Leur aspiration à sortir sera sans doute forte et compte-tenu des restrictions précitées, et des beaux jours, l'espace public aura donc une importance essentielle pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les habitants et leur offrir une bouffée d'optimisme, de retour à la normale et de bonne gestion de la chose communale.

C'est la raison pour laquelle beaucoup de communes ont déjà anticipé et engagé les mesures indispensables pour que leurs administrés retrouvent un cadre de vie entretenu, chaleureux et accueillant.

Le nombre de messages qui m'arrivent d'Étampeois qui s'émeuvent d'un arrêt total de l'entretien des espaces verts dans leur quartier, et ce que j'ai pu constater personnellement de visu, mettent en évidence qu'Étampes n'a pas encore anticipé. Les Étampeois ne vont pas retrouver le charme de leur commune auquel ils sont si attachés mais une friche si rien n'est fait d'urgence. Il m'a semblé de mon devoir de vous alerter sur l'impact psychologique très négatif de ce retard au redémarrage.

Il est possible que certains aspects techniques m'échappent puisque je ne suis pas en charge, comme vous, des services et des prestataires.

Mais je serais très surpris d'apprendre que l'entreprise chargée de l'entretien de certains sites d'Étampes, notamment le haut de la ville, a refusé d'assurer ses obligations si la commune l'en a prié. Je ne pense pas que l'économie locale soit actuellement dans un tel essor qu'une entreprise titulaire d'un marché souhaite s'offrir le luxe de ne pas l'honorer en ce moment. Si d'aventure l'entreprise rencontrait des difficultés à exécuter ses obligations, et que la commune, seule, ne peut pas aider son prestataire, n'hésitez pas à m'en faire part et si je peux apporter mon concours je le ferai très volontiers.

Mais il me semble qu'en matière d'entretien des espaces verts, avec un peu de bon sens, voire quelques mesures d'organisation, l'entreprise devrait pouvoir intervenir sans soucis dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières vis-à-vis des administrés autant que des salariés.

Il me semble d'ailleurs que les agents municipaux en charge des espaces verts, dans les mêmes conditions, pourraient intervenir très efficacement et sans délai. Il ne me semble pas impossible de tondre une pelouse en respectant la distanciation sociale... Il y aura peut-être quelques mesures à réfléchir en termes de dépôt de matériels ou d'acheminement des agents sur les lieux d'intervention, mais avec un peu de bonne volonté je suis bien certain que cela sera possible.

Car comme je vous l'ai indiqué dans un courriel relatif à l'attribution d'une prime aux agents communaux, j'ai pu constater personnellement leur engagement ces dernières semaines. Aucun de vos collaborateurs que j'ai pu approcher durant cette crise ne m'a fait part d'une réticence à exercer ses missions. Je suis bien certain que les agents communaux affectés aux espaces verts sont dans les mêmes dispositions et impatients de rendre aux Étampeois la belle ville qu'ils comptent bien retrouver après cette pénible période de confinement.

Dans l'espoir que vous serez sensible à cette attente,

Cordialement.